

LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE À LA PARFUMERIE (INGRÉDIENT ET MÉLANGE)

OBJECTIFS

- Comprendre les principes et notions de l'évaluation de la sécurité
- Savoir calculer la marge de sécurité d'un ingrédient cosmétique

PROGRAMME

1. Généralités, définitions
2. Rôle des organisations professionnelles
3. Cadre réglementaire :
 - Reach et ECHA
 - GHS/CLP et manuel d'étiquetage de la profession
 - Pacte vert de l'Europe et révisions des règlements Reach et CLP
4. Toxicovigilance :
 - Synapse
 - PCN
5. IFRA :
 - CoP et Standards
 - Méthodologie du QRA
 - Programme Creme/RIFM (principe de l'évaluation des risques des substances de parfumerie)
 - Projet IDEA
6. Points sur les allergènes de parfumerie
7. Exemples et cas pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION INGRÉDIENTS

37

COSMED Academy



Présentiel
ou à distance



7h (1 jour)
9h-13h



Ingrid ROUDIERE
Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire
et d'un CEU de toxicologie et de sécurité
sanitaire des cosmétiques.
22 ans d'expérience dans l'industrie du
parfum (responsable CQ & Affaires
Réglementaires).



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Service R&D
Participants : 10 max



13 & 15 février 2024



Connaître les bases de la
réglementation des cosmétiques



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour